

Nos vieilles cloches : Vaulion

Autor(en): **Campiche, F.-Raoul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ECLAIRCIE

Elle était bien moïose,
Lise, ces derniers jours !
La pluie en était cause
Nuisant à ses amours !
Comment tailler bavette
Avec Pierre en chemin
Et faire la navette
Un « Tom-pouce » à la main ?

Ruisselants sous l'averse,
Les amoureux transis
Maudissaient l'eau perverse
Qui tombait sans merci,
Et les automobiles
Lançant avec mépris
De boueux projectiles
Aux promeneurs surpris !...

Après trop longue absence,
Le soleil nous revient
Et tout change en présence
De ce grand magicien !
Sur la moindre fleurlette
Scintille un diamant
Et Lise en sa chambrette
Est dans l'enchantement !

Grâce à Dieu ! l'éclaircie
Succède aux vents houleux !
Lise, l'âme adoucie
Contemple le ciel bleu !
Elle adresse un sourire
Au beau soleil qui luit,
Car Pierre a pu lui dire
Son secret aujourd'hui !...

Louise Chatelan-Roulet.

PLAISIRS D'INTERIEUR

VOICI le moment où va commencer, plus copieuse chaque hiver, la série des plaisirs d'intérieur. Car, sports d'hiver exceptés, c'est bien fini, pour cette année, des plaisirs de plein air. On ne peut plus guère, sans risquer un coryza ou une bronchite, aller s'asseoir sur un banc d'une de nos promenades. Il faut se confiner dans les maisons, se mettre à l'abri du froid et des intempéries.

A Lausanne, le Grand-Théâtre a rouvert, ainsi que celui de Bel-Air. Les cinémas qui, de même que les moineaux, passent toute l'année avec nous, vont avoir un regain d'activité. Pour les concerts et les conférences, il n'y aura pas assez de jours dans la saison ; il faudra en fixer deux ou trois pour le même soir. Aux auditeurs et chroniqueurs de se débrouiller. Cette abondance de concerts et de conférences s'ajoutant à tous les autres spectacles publics et réunions privées se manifeste assez souvent devant les banquettes vides. Les organisateurs, toutefois, ne se découragent pas ; ils ont un solide optimisme et une persévérance admirable.

Il semble que la vogue, un moment excessive, des dancings, fléchisse quelque peu. On ne sait s'il faut le regretter ? Oh ! ce n'est pas encore la mort du dancing. Chaque hiver, une ou deux danses inédites lui infusent un sang nouveau ; il reprend vie et en avant le jazz-band, qui nous donne l'illusion d'être au pays noir. Des danses que tournent, glissent ou balancent les danseurs

d'aujourd'hui, aucune, à notre humble avis, ne vaut celles qui faisaient la joie de nos grands-pères et grand-mères. En tout cas, les habitués des bals d'aujourd'hui n'ont pas l'air de s'amuser, comme on s'amusait jadis. A présent, peut-être, dissimulent-ils ?

Oui, avec tout ça, ce sont les longues soirées, en perspective, les nuits même, passées au bal, au spectacle, en banquets et autres divertissements. Ce sont les robes dernier cri, les coiffures, les dentelles, les bijoux, indispensables pour « faire figure dans le monde ». Et du côté des messieurs, c'est le smoking, le pantalon coupe mode, les gants, la chemise, le faux-col, la cravate, le chapeau et les bottines ou l'élégant et léger soulier à danser.

Au printemps, avec les premières primevères et les premières violettes, pénible surprise, arrivent, sollicitieuses, presque suppliantes, les factures de la couturière, de la modiste, de la coiffeuse, du tailleur, du marchand de chaussures, etc. C'est le revers de la médaille.

Un mari, qui n'est plus de la première jeunesse et qui, aujourd'hui, préfère le repos et le calme délicieux de son intérieur, aux plaisirs du monde, dont madame, en revanche, est très friande, disait philosophiquement :

— Ma fille flirte, ma femme danse et moi... je dors !

J. M.



ONN' ALEÇON

L'ÉTANT dzeinti lè z'écoulé à noutra novalla régente. Bin pegnî, bin brosatâ, lo mor pannâ, lè get âi z'aguiet et la frimousse soresainte, fasant pliési à vère. Lè valet l'avant dâi galèze tsausse que l'allâvant tant qu'à la coupita dâo dzenâo, lè felhiette l'âo galé fordâ bregolâ. Quasu ti l'avant on galé petit bissat peindu dessus lè z'antse, que betâvant dedein on tsequiet de pan, mîmameint onna pomma po l'âo saillâte. On arâi djurâ dâi petit sordâ, âo bin dâi vivandiére.

La régente l'étâi assebin tota nâoya : dâi galé recouquevillon su lè z'orolhie rovilleinte tant l'avant étâ frottâie avoué lo panaman, dâi djoute tant fraïtse qu'on vayâi prâo que n'avant pas tant étâ tchuffâie, dâi botse que l'étant d'uve frie, dâi get risolet, et la vâiquie. Lè boutte la trovâvant bin galèze, et l'étâi prâo dzeintya po l'ître. Lè morre et lè potue avoué l'âo mor refregnu lo sant jamé.

Clli dzor quie, la régente dèvessâi l'âo fère onn' aleçon su la religion, su lo fin coumeinceint de la Bibllia. L'appelant cein la Création. Dusse l'ître facilô à recordâ du qu'on la met dèvant ti lè z'autro chapitre. Veretabliameint lè mousse la compregnant bin quand sant dâi petit dzouveno ; sé pas que l'âi a, se on è pe bîto ein vegneint vilhio, mâ pe on vint su l'âdzo, moins on la comprend. Cein que l'è que de pas

restâ dzouveno tota sa via. Lâi arâi moins d'in-crédulo.

Lè mousse l'âovressant tot grand l'âo petit get po bin vère et l'âo z'orolhie po bin oûre. Lo mondo l'avâi étâ fé ein six dzo. L'étant d'acoo. Et pu lo bon Dieu l'avâi fé lo sélâo, la louna, lè z'è-tâile ; du cein lè z'âbro, quemet sè dit la ritoûla :

Dâo frâno, dâo plliâno, dâo tsâno,
Dâo pommâ, dâo perâ, dâo coudrà,
Dâo temî, dâo cercesi, dâo noyî,
De l'eingreblliâo, dâo corniolâi,
Dâo vouargno qu'a dâi biau sougnon,
De la vouâblia, dâo savougnon.

Aprî cein l'avâi fé le bîte, lè petite po coumeinci et lè groche po fini, du lè parianne âo popotâme sein rein âobllâ tant s'êtâi bin recordâ.

Et pu l'avâi faliu fère l'homme, lo premi homme. Cein n'avâi pas étâ quemouâdo. Lo bon Dieu l'avâi prâi dâo pacot et l'avâi eimpâtâ avoué lè man, fé dâi perte avoué dâi betselion, remet dâi bet, einfin quie : tot cein que l'âi fail-lâi. Lâi avâi baillâ dâo sofflio. Et Adan l'avâi vityu.

Compregniant cliâo petiou, faillâi vère !

La régente l'a de po fini :

— Eh vâi ! l'è dinse que l'a étâ fé lo premi homme.

Et vaitcè qu'onna tota petite botassonna fâ dinse :

— Et po lo second, quemet a-t-on fé ?

Marc à Louis.

NOS VIEILLES CLOCHES.¹ VAULION

DANS la tour du temple de ce village se trouvent quatre cloches qui, sonnées ensemble, produisent un accord en fa de l'effet le plus harmonieux. Les deux plus grosses, dénommées respectivement la *Charité* et l'*Espérance*, ont été fondues en 1899. A part leurs dimensions, elles ne présentent rien de particulièrement intéressant. En conséquence, nous nous bornons à les mentionner sans en faire la description.

Par contre, la moyenne, dite la *Foi* est un véritable chef-d'œuvre de la décoration du métal au XVI^e siècle. Elle mesure 85 1/2 cm. de diamètre sur 81 cm. de hauteur, crochets de suspension compris. Dans sa partie supérieure, elle est ornée de filets et des festons de style gothique très finement découpés. Plus bas, disposée sur une seule ligne et en caractères minuscules du même style, se lit l'inscription latine que voici, avec l'*ave maria* répété quatre ou cinq fois sur le pourtour de la cloche.

† anno domini M^oCV^oXLIII. ihs Maria : omnes sancti et sante Dei ora pro nobis. Ave Maria. (Traduction). L'an mil cinq cent quarante quatre. Jésus. Marie. Vous tous saints et saintes de Dieu, priez pour nous. Je vous salue Marie.

Au dessous des mots *mil, sancti, sancte* et *pro* se trouvent de petits médaillons rectangulaires de 6 cm. de haut sur 4 de large représentant diverses scènes de la vie du Christ et des saints. On y voit, par exemple, le Christ en croix avec la Vierge et Saint-Jean à ses pieds ; la Vierge et l'enfant Jésus, ce dernier est posé sur le bras gau-

¹ Voir No 39 du « Conteur Vaudois », 1927.

che de sa mère, tandis que de sa main droite, celle-ci, en un geste gracieux retient le pan du manteau dont elle est vêtue ; le miracle de Saint-Nicolas ; l'archange Saint-Michel terrassant le démon ; Saint-Martin partageant son manteau avec un lépreux, etc.

On s'explique assez mal, la présence de cette cloche à Vaulion, car il est hors de doute qu'elle n'a pas été fondue pour cette paroisse. Selon toute vraisemblance, elle doit provenir de quelque église de la Franche Comté et fut peut-être vendue comme butin de guerre par les Suédois à la commune de Vaulion lors de la Guerre de Trente Ans.

Cette hypothèse, en somme assez plausible, se heurte cependant à un Edit de LL. EE. de Berne qui interdisait le trafic du produit des pillages, sur toute l'étendue du territoire de la République. Quoi qu'il en soit, l'histoire garde jalousement son secret sur ce point, de sorte que pour le moment l'origine de ce bronze reste un mystère impénétrable.

La petite cloche, dite la *Justice*, moins richement ornée que sa sœur, la *Foi*, présente cependant quelques détails intéressants à étudier. Plutôt petite, elle mesure 59 cm. de diamètre sur 75 cm. de hauteur, crochets de suspension compris (10 cm.). Tout autour, en belles majuscules latines de 3 cm. de haut, se déroule la belle légende latine que voici :

† xps vi(n)cit : xps iennat : xps nos ab
Omni malo defendat : ave Maria gracia plena.

Traduction : Christ vainc, Christ gouverne, Christ nous défend (= garde) de tout mal. Je vous salue Marie, pleine de grâce.

On connaît deux autres inscriptions semblables à celles-ci ; l'une se trouve à Grandson, sur une cloche datée de 1477 et l'autre sur une des cloches de l'église de Giez près de la même ville. Cependant, ces dernières ne portent pas la salutation angélique, comme c'est le cas à Vaulion. Ajoutons que la *Justice* de Vaulion, qui pèse environ 350 kg., n'a pas d'autres ornements, sauf une simple moulure à sa base.

Quelle est la provenance de cette cloche ? En l'absence d'un millésime quelconque et faute de renseignements précis, il est assez difficile de répondre d'une façon satisfaisante à cette question. Le style et la forme des lettres de l'inscription semblent indiquer la fin du XIV^e siècle ou le commencement du XV^e. D'un autre côté, il ne faut point oublier qu'à cette époque les fondeurs de cloches ne renouvelaient guère leur outillage. Ce qui fait que les caractères ayant servi à composer le texte qui nous occupe, pouvaient avoir déjà un bon demi siècle d'usage, si ce n'est plus.

Dès lors, nous pouvons hasarder une hypothèse qui n'a rien d'in vraisemblable. En 1446, l'ancienne chapelle de Vaulion, dédiée à Saint-Julien, fut agrandie ou restaurée. Il n'est pas impossible qu'à cette occasion on la munit d'une cloche, justement celle qui porte actuellement le nom de la *Justice*. Dans ce cas, avec quelques vestiges de murailles et une baie trilobée noyée dans la maçonnerie du mur mitoyen du four contigu au temple, ce serait les derniers souvenirs de ce vieux sanctuaire disparu.

F.-Raoul Campiche, archiviste.

L'ESPRIT VAUDOIS

SOUS son apparente bonhomie, notre paysan cache très souvent beaucoup de finesse et d'humour ; sa langue simple et fruste se prête à de savoureuses réparties et son tempérament le porte à user familièrement de cette plaisanterie à la fois spirituelle et bénigne qu'on dénomme « la chine » en pays romand. Partout, des Alpes au Jura, l'on retrouve, avec de légères nuances locales, cette tendance badine qui se traduit par de bons mots et de charmantes anecdotes.

A la « pinte » et au pressoir, à la laiterie comme à la foire ou au retour d'un enterrement, bref dans toutes les circonstances de la vie où deux

Vaudois se rencontrent, c'est l'éclosion de nouvelles boutades, de calembours inédits.

Il faut posséder une certaine dose de philosophie pour trouver le mot qui fait rire et soulever le côté comique des choses quand l'existence se fait toujours plus dure, les besoins plus grands, la vertu plus rare et qu'au surplus la neurasthénie est devenue la maladie à la mode.

L'esprit vaudois est l'héritage précieux d'une vieille race gauloise dont la vivacité native fut tempérée par une infusion de sang german ; l'influence bernoise et le protestantisme lui ont donné le sens de la mesure. L'on ne s'emballe pas facilement au pays de Vaud et l'on tient notamment à consacrer aux affaires tout le temps que nécessite un examen approfondi, afin de prendre, en tout état de cause, des décisions posées et mûrement réfléchies ; il y a lieu de reconnaître, cependant, que cette lenteur et cette hésitation proverbiales, si souvent raillées, sont composées par le bon sens qui caractérise, en terre vaudoise, les actes publics et privés. Il est curieux de constater que, dans le domaine des jeux d'esprit, à l'encontre de ce qui a lieu dans celui des choses sérieuses, le Vaudois, rarement pris au dépourvu, se distingue plutôt par une réplique prompte et fine, faculté d'adaptation dénotant un heureux équilibre.

Il serait intéressant de pouvoir condenser en un volume toutes les gaudrioles et les authentiques expressions du terroir ; l'ensemble ainsi obtenu rendrait un éclatant hommage à l'esprit vaudois, aux traditions populaires et à la saine gaîté des champs ; il relèverait en même temps le niveau de la gaîté gauloise tombé si bas dans ces recueils qui nous viennent d'outre-Jura remplis d'ineptes balourdises et de grivoiseries indécentes et dont se délecte par snobisme une jeunesse au sens moral dévoyé.

Souhaitons que cet excellent Dupont, voiturier retiré des affaires, trouve une fois le temps de mettre en prose son répertoire de joyeusetés pendant sa villégiature d'hiver à la Riviera. Quel enrichissement en perspective de la littérature originale de notre pays !

La dernière fois que j'ai revu Dupont, c'était un soir qu'il rentrait du Comptoir ; nous avions pris place dans le même compartiment avec un syndic des bords du Léman, un éleveur de la région d'Aigle, assez lancé dans la politique, et le sympathique taupier de C...

Comme de juste, on parla du temps, des vendanges, du dernier emprunt des chemins de fer et de la Fédération laitière...

— Ces administrations de Berne trouvent des millions sans difficulté, remarquait le taupier alors que moi, quand j'ai besoin de cent francs, je suis tenu de fournir à la banque garanties et cautionnements !

— De quoi vous plaignez-vous, répliqua Dupont, pince-sans-rire, si les C. F. F. ont du crédit, c'est grâce à nous tous et à vous-même ; ils sont garantis par l'Etat ; or, l'Etat, c'est nous !

L'argumentation ne manquait pas de logique ; elle eut le don de plaire ; aussi l'aimable conteur profita-t-il de l'ambiance favorable pour ajouter de sa voix traînante empreinte d'un charme particulier :

— A propos de Berne, connaissez-vous l'histoire de ces trois édifices publics que le conseil communal de la ville fédérale baptisa, chacun selon sa destination, du nom d'une des principales sommités des Alpes bernoises ?

Sur notre réponse négative, Dupont, malicieusement, expliqua :

— Un conseiller, mû par des considérations étymologiques autant que patriotiques, ne s'avisa-t-il pas de proposer à ses collègues ces appellations fort ingénieuses qui furent, du reste, admises officiellement. Ces bâtiments étaient donc nommés : le Wetterhorn, le Schreckhorn et le Faulhorn.

Dupont fit une pause ; nous restions suspendus à ses lèvres, cherchant à comprendre.

— Vous saisissez ?...

— Non...

— Alors, je vais vous dire : le Wetterhorn,

c'est l'observatoire ; le Schreckhorn, c'est la maternité ; le Faulhorn, c'est la résidence des CFF., vous avez compris, cette fois ?

Les éclats de rire soulignèrent la péroraison.

Encouragé par ce début, l'amuseur poursuivit, tandis que ses auditeurs avançaient le buste et tendaient l'oreille :

— Ecoutez celle-ci ; elle est pour Jean-Louis ! (c'était le nom de l'éleveur qui venait d'être appelé aux fonctions de substitut de l'officier de l'état-civil).

Savez-vous ce que c'est qu'un substitut ?

— ... ?

Les rieurs se tournèrent du côté de Jean-Louis et chacun attendit curieusement la suite, ce que voyant, Dupont ajouta :

— Ah ! vous ne savez pas ? alors, je vais vous dire...

Pendant la guerre, Jacques Bondruz, que vous connaissez, avait été nommé en qualité de substitut du juge, mobilisé. Comme il n'était pas versé dans les affaires et qu'il était très peu ferré sur l'organisation judiciaire, il alla conter son embarras à son voisin Philippe, le plus malin des assesseurs, lui demandant ce qu'était, en somme, un substitut. Philippe ne prit pas la peine de consulter son Larousse ; il jugea préférable de s'exprimer par similitude, à l'exemple des orientaux. « J'avais deux chevaux, répondit-il deux excellentes bêtes, qui faisaient la paire au char, à la charrie et le dimanche au break. La guerre vint, entraînant la mobilisation des chevaux ; l'un des miens fut réquisitionné ; je ne pouvais atteler l'autre seule à la flèche. Impossible de trouver une deuxième cheval ! Que devais-je faire ? J'achetai un bœuf... et voilà... »

— Je ne vois pas bien l'analogie, remarqua Bondruz.

— C'est pourtant bien simple, ponctua l'assesseur : le bœuf, c'est le substitut !

Une nouvelle explosion d'hilarité emplit le compartiment. Le train était arrêté en gare. La voix du conducteur monta du Perron : « Vevey, Montreux, St-Maurice, en voiture ! »

La cloche avertisseuse tinta, les coups de siffler réglementaires retentirent ; le chef de train balançait son falot rouge ; le convoi s'ébranla, s'arrêta brusquement et repartit tandis que deux ou trois secousses successives nous lançaient brutalement les uns contre les autres. La tête du substitut rencontra la mienne et le taupier roula dans les bras de Dupont. Seul, le syndic tint le coup.

Le voyage offrait de l'agrément !

Quand nous fûmes remis de notre émotion, Dupont reprit avec son éternel sourire :

— Ça me remémore, mes amis, un incident semblable qui se produisit sur le BAM, il y a quelques années. Les wagons, pris tout-à-coup d'un incompréhensible mouvement de va-et-vient infligèrent à leurs occupants de violentes secousses. Le chef de train interpella le contrôleur : « Voudrais-tu voir, Alfred, ce qu'il y a d'anormal à la queue du train ! »

L'employé exécuta l'ordre reçu et revint au bout d'un moment.

« Qu'y a-t-il, interroge le chef de train. »

« Il n'y a rien ! » répond le contrôleur.

« Comment, il n'y a rien ! » insiste le chef.

« Oh ! rien de grave, en tout cas, explique alors l'employé ; c'est un notaire de Bière qui a bu du vin de Morges et il a le hoquet ! »

« Territet ! » clame à ce moment notre contrôleur et je quitte à regret l'aimable compagnie.

A. Mex.

La Patrie Suisse. — C'est au nouveau président de l'Association de la Presse suisse, M. Max Degen, que la « Patrie Suisse » a réservé les honneurs de la première page de son numéro du 5 octobre (No 908). Elle y ajoute les portraits de MM. Ed. Berger, H. Billeter, l'ancien et le nouveau directeurs de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. La prise du film « Mme Récamier et ses amis » à Coppet ; la VIII^e assemblée de la Société des Nations, le grand prix Allegro y font la part de l'actualité ; les souvenirs suisses à Mulhouse ; Brigue et le château Stockalper, la fenaïson